

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU NORD

Commune de
ROMBIES
-ET-
MARCHIPONT

Membres du
Conseil municipal

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Votants : 11

Date de la convocation :

21/09/2024

Date d'affichage :

21/09/2024

Objet de la délibération :

DEL 29_2024

**Contrat de prestations
avec Educa'thiv**

-

**validation
du devis pour
l'accueil « ados »**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT

Séance du 25 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 septembre à dix-neuf heures, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mrs Bernard LEFEBVRE, M. Jean-Robert CLEMENT, adjoints, Frédéric POIX, Sébastien JAROSZ, Paul DELCOUR, Ghislain BERTRAND, Benoit DUPONT, et Mme Angélique DELHUILLE, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Françoise ROGER, adjointe, procuration à Mme Agnès DOLET, Maire ; M. Samuel ZIDOURI, conseiller municipal procuration à M. Jean-Robert CLEMENT, adjoint.

Absentes excusées : Mmes Audrey CHARLET, adjointe, Anastasia VERET conseillère municipale

Absents : Mrs Grégory DELEPIERRE ; Geoffrey ANTIDORMI, conseillers municipaux.

A été nommé secrétaire : M. Bernard LEFEBVRE

Madame le Maire expose que suite à l'accord pris par délibération 28_2024 du 25 septembre 2024, de créer un accueil « Ados » les mercredis après-midi, il convient de prévoir un animateur diplômé pour assurer son encadrement.

Elle propose de confier cette prestation à l'association EDUCA'THIV pour un montant de 986,70 euros T.T.C., pour la période du 2 octobre au 20 décembre 2024.

Il est proposé au conseil municipal :

D'autoriser Mme le Maire à signer le devis de prestations avec EDUCA'THIV d'un montant de 986,70 euros TTC.

Les crédits sont inscrits au BP 2024.

Après avoir entendu la proposition de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide,

D'AUTORISER madame le Maire à signer le devis de prestations avec l'association EDUCA'THIV pour la gestion et l'encadrement de l'accueil « ados » pour un montant de 986,70 euros TTC.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,


Agnès DOLET

